

DÉLIBÉRATION

Centre Communal d'Action Sociale Péronnas

D_2024_03_04

Sur convocation en date du 21 mars 2024, le Conseil d'administration du C. C. A. S. de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 27 mars 2024 à 18H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MARTIN, Vice-Président.

Présents :

CHATELAIN Béatrice	DELARUE André
DUCLOS Laurent	PARRY Georges
MARTIN Hubert	WEYL Aline
SUPIE Sylvie	
VOVILIER Christian	

Procurations :

Madame Hélène CÉDILEAU donne procuration à Monsieur Hubert MARTIN

Madame Catherine PIVET donne procuration à Madame Sylvie SUPIÉ

Madame Jacqueline BRIAT-FRESSINET donne procuration à Monsieur Michel CORDIER

Madame Marie-Andrée PERROT donne procuration à Monsieur Christian VOVILIER

Absents :

Madame Émilie MONNET

Excusé :

Monsieur Michel CORDIER

Secrétaire de séance : Madame Béatrice CHATELAIN

Mise en ligne le :

Affection du résultat 2023

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, ce jour, Monsieur le Vice-président fait part à l'assemblée du résultat de fonctionnement du budget principal pour l'exercice 2023.

Considérant que l'ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2023 les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées ou utiles,

À l'unanimité**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu le résultat de l'exercice précédent apparaissant sur le compte administratif et le compte de gestion 2023,

DÉCIDE D'AFFECTER les résultats 2023 au budget primitif 2024 de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement	
A/ Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-12 673,91 €
B/ Résultats antérieurs reportés N-1	
ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 37 561,22 €
C/ Résultat de fonctionnement constaté (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 24 887,31 €

DÉLIBÉRATION

Centre Communal d'Action Sociale Péronnas

D_2024_03_04

Résultat d'investissement	
D/ Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement) N	+ 1 810,43 €
Résultat de cle clôture constaté A reporter en investissement recettes au compte 001 en 2024	+ 1 810,43 €
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- €
F/Besoin de financement = D + E Besoin a comptabiliser au compte 1068 recettes d'investissement	- €
G/ EXCEDENT REPORTE = C-F A REPORTER COMPTE 002 RECETTES DE FONCTIONNEMENT	+ 24 887,31 €

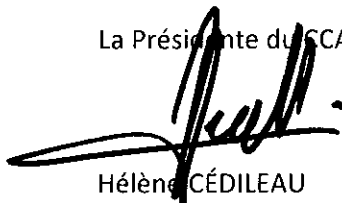
Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 27 mars 2024

La Présidente du SCAS,



Hélène CÉDILEAU

La Secrétaire de séance,



Béatrice CHATELAIN